

CONSEIL MUNICIPAL

**Mardi 23 septembre 2025
à 18h30
Salle du Conseil Municipal
5 rue du Parc - MABLY**

Ordre du jour :

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme au début de chaque séance un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

A noter que, depuis le 1er juillet 2022, les règles de publicité des actes administratifs des collectivités territoriales ont été modifiées. Dorénavant, les délibérations seront signées conjointement par M. Le Maire et le Secrétaire de Séance avant leur transmission au contrôle de légalité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE (24 juin 2025)
(Rapporteur : Eric PEYRON)

Le procès-verbal est également concerné par cette réforme. Il sera approuvé au début de la séance suivante du Conseil, par les membres présents au Conseil, avec prise en compte des remarques des élus formulées en amont ou le jour de son approbation.

Il sera signé par le Maire et le Secrétaire de Séance uniquement après avoir été approuvé et sera publié en ligne dans la semaine qui suit son approbation.

ADMINISTRATION GENERALE

1. **RAPPORT DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LA CONVOCATION A LA SEANCE DU 24 JUIN 2025 EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES** (Rapporteur : Serge PRALAS)
2. **PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DE ROANNAIS AGGLOMERATION**
(Rapporteur : Eric PEYRON)

FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

3. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU FUNERARIUM DE LA COMMUNE DE MABLY (Rapporteur : Eric PEYRON)

URBANISME - FONCIER - ENVIRONNEMENT

4. INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (DIA) ET SUR L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION (Rapporteur : Serge PRALAS)
5. DESFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 13 M² SITUEE PLACE MARGUERITE GONON AU DROIT DE L'ANCIEN CABINET DENTAIRE DU 3 PLACE VERDUN EN VUE D'UNE VENTE A M. GLON (Rapporteur : Eric PEYRON)

RESSOURCES HUMAINES

6. PRISE EN CHARGE DE FRAIS MEDICAUX AU TITRE DE LA MALADIE PROFESSIONNELLE (Rapporteur : Daouda DIALLO)
7. REMBOURSEMENT DE FRAIS MEDICAUX (Rapporteur : Daouda DIALLO)
8. INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (IHTS) (Rapporteur : Daouda DIALLO)
9. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA VILLE DE LE COTEAU AU PROFIT DE LA VILLE DE MABLY POUR LE DISPOSITIF DE LA PISTE ROUTIERE (Rapporteur : Daouda DIALLO)
10. DELIBERATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT AU SEIN DE LA DIRECTION CADRE DE VIE DURABLE ET MOYENS TECHNIQUES GENERAUX D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI PERMANENT LORSQUE LA NATURE DES FONCTIONS OU LES BESOINS DES SERVICES LE JUSTIFIENT ET SOUS RESERVE QU'AUCUN FONCTIONNAIRE N'AIT PU ETRE RECRUTE (Rapporteur : Daouda DIALLO)
11. DELIBERATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT AU SEIN DU SERVICE COMMUNICATION D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI PERMANENT LORSQUE LA NATURE DES FONCTIONS OU LES BESOINS DES SERVICES LE JUSTIFIENT ET SOUS RESERVE QU'AUCUN FONCTIONNAIRE N'AIT PU ETRE RECRUTE (Rapporteur : Daouda DIALLO)

12. DELIBERATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT AU SEIN DE LA DIRECTION EDUCATION/SCOLARITE D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI PERMANENT LORSQUE LA NATURE DES FONCTIONS OU LES BESOINS DES SERVICES LE JUSTIFIENT ET SOUS RESERVE QU'AUCUN FONCTIONNAIRE N'AIT PU ETRE RECRUTE (Rapporteur : Daouda DIALLO)
13. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS (Rapporteur : Daouda DIALLO)

PATRIMOINE - SECURITE - VOIRIE

14. APPELLATION DE VOIE - IMPASSE ALICE TAVERNE (Rapporteur : Robert GODOT)

AFFAIRES PUBLIQUES

15. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC CHAMBRE FUNERAIRE DE MABLY - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DU DELEGATAIRE OGF (Rapporteur : Serge PRALAS)
16. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC CREMATORIUM DE MABLY - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DU DELEGATAIRE OGF (Rapporteur : Serge PRALAS)

POLITIQUES EDUCATIVES ET AFFAIRES SCOLAIRES

17. ECOLE ELEMENTAIRE DU BOURG - OCTROI SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU SOU DES ECOLES (Rapporteur : Ambre MIQUEL)
18. CHARGE DE COOPERATION TERRITORIAL - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF (Rapporteur : Itidal FADHLOUN)
19. SUBVENTION AU COMITE ROANNAIS DE VACANCES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION 2022-2024 - COMPTES DE RESULTATS ET VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION 2023 (Rapporteur : Itidal FADHLOUN)
20. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF - FONDS D'AIDE A L'INVESTISSEMENT ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT 2025-2028 (Rapporteur : Ambre MIQUEL)